



La totale non-coopération avec le SCRS et les autres services de sécurité par l'entière du mouvement pour la justice sociale (au sens large) est la meilleure façon de maintenir unité et solidarité tout en nous concentrant sur l'important travail quotidien que nous effectuons.

En résumé:

ne parlez PAS au SCRS ; ne partagez AUCUNE information, même si celle-ci vous paraît inoffensive. N'écoutez PAS les agents du SCRS. Pensez à informer le Réseau de la Commission populaire de la visite que vous avez reçue.

Prière de diffuser ce message dans vos réseaux et avec tout-es les membres de votre groupe, afin d'encourager une non-collaboration collective avec le SCRS. Nous invitons les groupes communautaires à APPUYER ce communiqué comme moyen de développer une solidarité collective face au harcèlement du SCRS. Un appui signifie que votre groupe est d'accord avec la déclaration suivante : « Nous appuyons et endossons le communiqué du Réseau de la Commission populaire concernant le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). » - www.peoplescommission.org/fr/csis/whattodo-csis.php

Le Réseau de la commission populaire offre des ateliers pour informer les membres de la communauté de nos droits face au SCRS. Si vous voulez organiser un atelier pour votre groupe ou organisation communautaire, svp veuillez nous contacter au abolissons@gmail.com

Solidairement,

Le Réseau de la Commission populaire (Montréal)

514-848-7583 - abolissons@gmail.com

www.commissionpopulaire.org



* Toute communication avec le Réseau de la Commission populaire est considérée comme étant confidentielle.

Le Réseau de la Commission populaire est un comité de QPIRG Concordia

Quand le SCRS frappe à la porte

Un message du Réseau de la Commission populaire

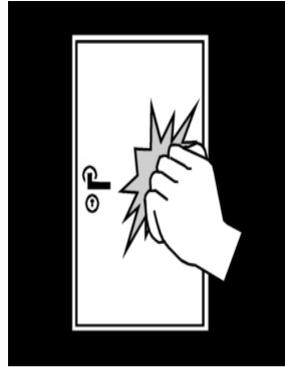
Au cours des dernières semaines, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a effectué plusieurs visites chez des militants et militantes de la région. Ces visites s'ajoutent au harcèlement continu de communautés ciblées par le SCRS. Cette déclaration est une réponse à ces visites.



Réseau de la Commission populaire
www.peoplescommission.org

Les visites du SCRS chez des militants et militantes montréalais-es ne constituent pas une nouveauté. Des visites semblables ont eu lieu dans le passé, dans le contexte de projets et d'événements spécifiques. De façon générale, les visites du SCRS ont plusieurs objectifs et ne visent pas seulement la collecte de renseignements; leur travail a aussi pour but de créer ou d'exploiter des divisions entre militant-es, de disséminer de la fausse information, d'intimider, de développer des profils psychologiques et de recruter des informateurs et informatrices.

Si le SCRS frappe à votre porte, nous suggérons d'adopter une attitude d'entière non-collaboration. Une visite du SCRS dans votre chez-vous ou sur votre lieu de travail vous prendra par surprise, mais nous vous encourageons néanmoins à vous tenir prêt-es à ne PAS collaborer avec eux de quelque manière, ce qui implique de ne pas leur parler et de ne pas les écouter.



Si vous êtes dans une situation précaire:

- **à cause de votre statut d'immigration, d'accusations criminelles, de conditions de probation ou de libération conditionnelle ou pour toute autre raison**
- **vous ne devriez en AUCUN CAS parler seul à seul avec les agents du SCRS.**

Vous devriez plutôt leur demander de contacter un-e avocat-e de votre choix et refuser de leur dire quoi que ce soit de plus. Vous pouvez contacter le Réseau de la Commission populaire pour obtenir une liste d'avocat-es pouvant agir de manière rapide et efficace contre les tactiques d'intimidation du SCRS. Si vous vous sentez à l'aise de le faire, vous pouvez aussi demander les noms, numéros de téléphone et cartes des agents du SCRS qui veulent vous parler. Insistez pour qu'ils et elles s'identifient, et ne dites rien d'autre, et n'écouter rien d'autre qu'ils et elles voudraient vous dire.

Vous n'êtes jamais sous l'obligation de confirmer votre identité auprès du SCRS.

Parfois, les agents du SCRS entameront une discussion avec vous sans s'identifier d'emblée. Dans ce cas, si vous êtes pris-es par surprise, nous vous

encourageons à refuser de poursuivre la conversation avec le SCRS. Vous pouvez toujours garder le silence. Il faut se rappeler qu'en matière de services de sécurité, le silence est la règle d'or.

Dans tous les cas, demandez au SCRS de quitter votre domicile ou votre lieu de travail, ou d'arrêter de vous suivre. Dites-leur clairement de partir, de la manière qui vous convient. Vous avez le droit d'insister. Vous pouvez même leur claquer la porte au nez, si cela vous chante. N'oubliez pas que malgré les gestes sales qu'il pose au quotidien, le SCRS ne détient aucun pouvoir policier, ses agents ne peuvent donc pas vous arrêter.

En cas de visite du SCRS, nous vous invitons à contacter le Réseau de la Commission populaire. Ces visites peuvent être déstabilisantes et éprouvantes. C'est pourquoi il est important de ne pas rester isolé face à cette situation, et le Réseau de la Commission populaire se veut justement un appui concret contre le sentiment d'isolement que peuvent créer ces visites. Nous nous engageons à garder confidentielle toute communication avec nous. Considérez toute visite surprise du SCRS comme étant du harcèlement. Si possible, notez une version des faits suite à la visite, afin de faire le suivi. Le Réseau de la Commission populaire peut vous aider à documenter ce harcèlement avec la collaboration d'un-e avocat-e.

Le boulot du SCRS, c'est de recueillir des renseignements pour l'État et de perturber les mouvements pour la justice sociale. Leur mandat inclut la surveillance de toute activité considérée comme étant une menace envers l'ordre politique et économique actuel. Leur intimidation cible les autochtones, les immigrant-es, les communautés racisées, les groupes radicaux, les syndicats et les alliés-es de ces groupes.

Les actions du SCRS – qui incluent l'incompétence crasse, le racisme et la complicité dans des actes de torture – constituent autant de raisons pour décourager toute personne impliquée dans des mouvements pour la justice sociale de coopérer de quelque manière avec eux.

